

## Métiers des industries graphiques et de la communication



Le titulaire de ce bac pro participe à toutes les étapes de réalisation d'un document avant son impression (pré-press). Il peut travailler dans une maison d'édition, un atelier de photogravure ou de composition. Il participe à l'étude de la faisabilité du projet et des produits de communication, propose des solutions techniques tant sur les aspects de la création et de la réalisation que de la qualité et des délais. Il vérifie les données transmises par le client, s'assure de leur compatibilité avec les média envisagés. Il prépare, règle les matériels, paramètre les logiciels pour assurer la production demandée. Il contrôle la préparation et les réglages (feuilles de style, automatisation, balisages, codages,...). Il assure la production en intégrant les contraintes techniques, en réalisant l'imposition et les formes imprimantes. Par ailleurs, il prend en charge la maintenance de premier niveau des équipements.

Le bac pro Réalisation de produits imprimés et plurimédia option productions graphiques initie l'élève aux différentes étapes de la chaîne graphique et à la préparation d'un document avant son impression. L'élève apprend à communiquer avec le client, la hiérarchie ou le prestataire pour en extraire les informations nécessaires à la production du document. Il relève les contraintes techniques (faisabilité, planning, devis, charte graphique,...). Il acquiert les techniques de gestion informatique d'une chaîne graphique intégrée (les réseaux informatiques, préparation des fichiers, les méthodes d'archivage et de classement) ainsi que les techniques de traitement et mise en forme du texte et de l'image (les règles de mise en page, la calibration du texte, les techniques d'acquisition d'image,...). L'élève se familiarise avec les logiciels d'imposition, les différents appareils de mesure et leurs logiciels associés.

### **i** Débouchés

Le diplômé peut travailler dans une maison d'édition, un atelier de photogravure, de reprographie ou de composition.

Il peut être recruté comme opérateur prépresse, opérateur plurimédia, maquettiste (P.A.O., Web, kiosque numérique...). Après une expérience professionnelle, il peut accéder aux fonctions de chef d'équipe ou à un poste d'encadrement.

### **Métier(s) accessible(s) :**

- Opérateur(trice) prépresse
- Opérateur(trice) PAO (publication assistée par ordinateur)
- Photographeur(euse)
- Scannériste-chromiste

### **i** Accès à la Formation

Après la 3<sup>e</sup>, 2<sup>nd</sup>e pro Métiers des industries graphiques et de la communication

### Qualités requises :

- être bon en français et en orthographe
- soin, précision, rigueur
- qualités d'observation et de concentration
- bonne vision des couleurs
- sens esthétique et créatif

### **i** Programme

Grille horaire (a)	2 <sup>nd</sup> e	1 <sup>ère</sup>	Tle
<b>Enseignement professionnel</b>	<b>330</b>	<b>266</b>	<b>260</b>
<b>Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>13</b>
<b>Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)</b>	<b>30</b>	<b>14</b>	<b>13</b>
<b>Réalisation d'un chef d'œuvre</b>	-	<b>56</b>	<b>52</b>
<b>Prévention Santé Environnement</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>26</b>
<b>Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>26</b>
<b>Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique</b>	<b>105</b>	<b>84</b>	<b>78</b>
<b>Mathématiques</b>	<b>45</b>	<b>56</b>	<b>39</b>
<b>Langue vivante A</b>	<b>60</b>	<b>56</b>	<b>52</b>
<b>Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B (selon spécialité)</b>	<b>45</b>	<b>42</b>	<b>39</b>
<b>Arts appliqués et culture artistique</b>	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>26</b>
<b>Education physique et sportive</b>	<b>75</b>	<b>70</b>	<b>65</b>
<b>Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)</b>	<b>90</b>	<b>84</b>	<b>91</b>
<b>Période de formation en milieu professionnel (semaines)</b>	<b>4 à 6</b>	<b>6 à 8</b>	<b>8</b>

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité  
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève  
 (c) Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves  
 (d) En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,..) ou poursuite d'études

### **i** Enseignements professionnels

- Connaissance de la filière des industries graphiques et ses applications : la charte graphique (principe, notions et exploitation), l'histoire des techniques de l'imprimerie, la chaîne graphique numérique, les réglementations



professionnelles (les droits d'auteurs, à l'image, de reproduction, les normes sur les encres, ...)

- Gestion informatique d'une chaîne graphique numérique intégrée : la gestion des données numériques et des flux informatiques ; l'imposition électronique, les amalgames ; la sécurisation des données ; ...
- Gestion et suivi de production : l'ordonnancement ; le "web to print", la G.P.A.O, les logiciels collaboratifs (E.R.P.)
- Contrôle et qualité : le vocabulaire spécifique à la couleur, les espaces colorimétriques, appareils de mesure ; l'imprimabilité (les tests papetiers, encres, teintes) ; contrôles visuels, la conformité des fichiers PDF, les normes ISO, Bon à Tirer, Bon à Graver, Bon à Rouler, ...
- Réalisation de produits graphiques plurimédia : étapes et techniques de réalisation de produits graphiques plurimédia ; les technologies et techniques de traitement des vidéos, des sons ; les balises ; les logiciels de publication numériques ; les règles de mise en page imprimée, écran (gabarit, engagement, contraste, ...) ; le chemin de fer ; la calibration du texte ; le rapport texte/image ; le traitement de l'image (types d'images, techniques d'acquisition, reproduction ; les outils de développement de pages (CMS, HTML, la base de données, ...)
- Maintenance : notions (la durée de vie, le cahier de maintenance, ...) ; la maintenance curative, la maintenance préventive.

### Stage

La durée de la formation en milieu professionnel est de **22 semaines** réparties sur les trois années de formation. Chaque période aura une durée minimale de 3 semaines.

Les périodes de formation en milieu professionnel et en établissement scolaire assurent la continuité de la formation. Elles permettent à l'élève de compléter et de renforcer ses compétences.

Les périodes de formation en milieu professionnel permettent au candidat :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- de prendre conscience de l'importance de la compétence de l'ensemble des acteurs de la chaîne graphique.
- d'utiliser les matériels et les logiciels spécifiques à la profession ;
- de communiquer avec les services de l'entreprise et les clients ;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène et de sécurité ;

### Examen

Épreuves	Coef.
<b>E1 : Epreuve scientifique et technique</b>	
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	1.5
<b>E2 : Epreuve Etude du dossier de fabrication d'un produit de communication</b>	3
<b>E3 : Epreuve pratique de réalisation de produits plurimédia prenant en compte la formation en entreprise</b>	
Sous-épreuve E31 : Evaluation des périodes de formation en milieu professionnel	3
Sous-épreuve E32: Réalisation d'un produit de communication	6
Sous-épreuve E33 : Imposition, réalisation d'une forme imprimante	2
Sous-épreuve E34 : Economie gestion	1
Sous-épreuve E35: Prévention Santé Environnement	1
<b>E4 : Epreuve de langue vivante étrangère</b>	2
<b>E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral</b>	
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
<b>E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques</b>	1
<b>E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive</b>	1
<b>Epreuves facultatives</b>	
EF1 : Langue vivante étrangère	Pts>10
EF2	Pts>10

### Statistiques

#### Académie de Montpellier

En 2017 (bac pro production graphique) : 14 candidats inscrits, 14 présents, 10 admis (soit 71,43% de réussite).

En 2018 : 16 candidats inscrits, 16 présents, 14 admis (soit 87.50% de réussite).

#### Académie de Toulouse

En 2018 : 13 candidats présents, 13 candidats admis (soit 100% de réussite).

En 2019 : 10 candidats présents, 8 candidats admis (soit 80% de réussite).



**i** Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS).

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable.

Par exemple :

- BTS Etude et réalisation d'un projet de communication option B : étude et réalisation de produits imprimés
- BTS Etude et réalisation d'un projet de communication option A : étude et réalisation de produits plurimédia
- Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES) Lycée Artaud - Marseille (13). Admission sur dossier. Classe unique en France qui accueillent les bacheliers professionnels industriels.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

**i** Ou se former en OccitanieAcadémie de Montpellier

- 34 **Lattes**  
Lycée Champollion (Public)

Académie de Toulouse

- 31 **Toulouse**  
Lycée professionnel Stéphane Hessel (Public)  
Lycée professionnel Stéphane Hessel **A**

mais aussi

- 13 **Marseille**  
Lycée professionnel Don Bosco (Privé sous contrat)  
Lycée professionnel Léonard de Vinci (Public)

**A** Formation en apprentissage

**i** En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Dossier « Le dico des métiers »
- Parcours « Graphisme et design »
- Parcours « Les métiers de l'édition et du livre »
- Fiches métiers « Information, communication »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

## Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès  
04 66 56 46 70 - [ce.0300061d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300061d@ac-montpellier.fr)

Bagnols sur Cèze  
04 66 89 53 93 - [ce.0300992r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300992r@ac-montpellier.fr)

Béziers  
04 67 62 45 04 - [ce.0340097w@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340097w@ac-montpellier.fr)

Carcassonne  
04 34 42 91 90 - [ce.0110035d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110035d@ac-montpellier.fr)

Castelnaudary  
04 34 42 91 88 - [ce.0110843g@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110843g@ac-montpellier.fr)

Céret  
04 68 87 02 07 - [ce.0660575s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660575s@ac-montpellier.fr)

Le Vigan  
04 99 92 01 72 - [ce.0301647c@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0301647c@ac-montpellier.fr)

Lunel  
04 67 83 56 83 - [ce.0341426r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341426r@ac-montpellier.fr)

Mende  
04 66 65 05 17 - [ce.0480020l@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0480020l@ac-montpellier.fr)

Montpellier Celleneuve  
04 67 75 74 50 - [ce.0341619a@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341619a@ac-montpellier.fr)

Montpellier Centre  
04 67 91 32 55 - [ce.0340096v@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340096v@ac-montpellier.fr)

Montpellier Est  
04 48 18 55 10 - [ce.0341482b@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341482b@ac-montpellier.fr)

Narbonne  
04 68 32 61 75 - [ce.0110036e@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110036e@ac-montpellier.fr)

Nîmes Centre  
04 66 29 03 81 - [cio.nimescentre@ac-montpellier.fr](mailto:cio.nimescentre@ac-montpellier.fr)

Nîmes Ouest  
04 66 27 95 00 - [cio.nimesouest@ac-montpellier.fr](mailto:cio.nimesouest@ac-montpellier.fr)

Perpignan  
04 68 50 20 86 - [ce.0660667s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660667s@ac-montpellier.fr)

Pézenas  
04 67 98 85 74 - [ce.0341033n@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341033n@ac-montpellier.fr)

Prades  
04 68 05 32 00 - [ce.0660463v@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660463v@ac-montpellier.fr)

Sète  
04 67 18 34 18 - [ce.0340098x@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340098x@ac-montpellier.fr)

## Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi  
Tél. 05 67 76 57 74 - [cio.albi@ac-toulouse.fr](mailto:cio.albi@ac-toulouse.fr)



CIO Auch

05 62 05 65 20 - [cio.auch@ac-toulouse.fr](mailto:cio.auch@ac-toulouse.fr)

CIO Cahors

Tél. 05.65.30.19.05 - [valerie.ballester@ac-toulouse.fr](mailto:valerie.ballester@ac-toulouse.fr)

CIO Castelsarrasin

05 36 25 74 99 - [cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr)

CIO Castres

Tél. 05 67 76 57 90 - [cio.castres@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castres@ac-toulouse.fr)

CIO Condom

05 67 76 51 82 - [cio.condom@ac-toulouse.fr](mailto:cio.condom@ac-toulouse.fr)

CIO Decazeville

05 65 43 17 88 - [cio.decazeville@ac-toulouse.fr](mailto:cio.decazeville@ac-toulouse.fr)

CIO Figeac

05 67 76 55 66 - [valerie.ballester@ac-toulouse.fr](mailto:valerie.ballester@ac-toulouse.fr)

CIO Foix

05 67 76 52 94 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Lourdes

05 67 76 56 43 - [cio.lourdes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.lourdes@ac-toulouse.fr)

CIO Millau

[cio.millau@ac-toulouse.fr](mailto:cio.millau@ac-toulouse.fr)

CIO Montauban

05 63 66 12 66 - [cio.montauban@ac-toulouse.fr](mailto:cio.montauban@ac-toulouse.fr)

CIO Muret

05 67 52 40 72 - [cio.muret@ac-toulouse.fr](mailto:cio.muret@ac-toulouse.fr)

CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - [cio.rodez@ac-toulouse.fr](mailto:cio.rodez@ac-toulouse.fr)

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - [cio.stgaudens@ac-toulouse.fr](mailto:cio.stgaudens@ac-toulouse.fr)

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - [cio.tarbes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tarbes@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - [cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - [cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - [cio.tlsenord@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsenord@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Rangueil

05 67 52 41 55 - [cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr)

